

Un bâtiment rénové et agrandi pour vous servir



L'ancien bâtiment de Crissier (ci-dessus) a été rehaussé, agrandi et rénové. L'édifice répond désormais aux standards Minergie et ses éléments de façades non vitrés produisent de l'électricité.



Le premier week-end de novembre, SIE SA quittera ses bureaux de la rue Neuve à Renens pour s'installer dans son nouveau bâtiment administratif, actuellement en construction au chemin de la Gottrause 11 à Crissier.

■ Conçu et réalisé par une entreprise générale, le nouveau bâtiment est venu agrandir l'édifice existant, occupé jusque-là par les services techniques de SIE SA et de TvT Services SA. La nouvelle construction rehausse l'ancienne sur toute sa surface et la prolonge sur l'aile nord. La partie qui servait de dépôts a été partiellement rénovée et réaffectée, afin que les 55 employés des deux sociétés puissent s'installer. L'ensemble du complexe répond désormais aux standards Minergie. SIE SA se devait de montrer l'exemple avec ses propres locaux: ce bâtiment n'est pas seulement économe en consommation d'éner-

gie, il est aussi producteur d'électricité! Les parties non vitrées des façades sont en effet constituées d'éléments photovoltaïques à base de silice amorphe (système FaceActive®). Ce choix se traduit par un rendement plus faible que les cellules de panneaux traditionnels, mais aussi un prix de revient nettement plus avantageux. Surtout, ces structures produisent de l'électricité même par temps nuageux.

Les façades nord ne comprennent pas de cellules actives, mais reproduisent le même aspect visuel par des éléments vitrés teintés dans la même gamme de couleur. Cet équipement recouvre aussi bien l'agrandissement que le bâtiment qui était déjà construit. La production annuelle d'électricité attendue s'élève à près de 30'000 kWh, soit la consommation d'un peu plus d'une dizaine de ménages moyens du réseau de SIE SA.

Travaux d'une année

Au final, les travaux auront duré une année environ. Outre le bâtiment, les accès ont également été réaménagés. Ainsi les services techniques continueront à pénétrer dans l'enceinte par le chemin de la Cordy, au sud, alors que les visiteurs et le personnel administratif accèderont directement au troisième niveau du bâtiment par le côté nord, via le chemin de la Gottrause. Le déménagement de cet automne permettra de regrouper sur un même site le secteur administratif de la société et celui inhérent à l'entretien

et l'exploitation du réseau. Pour la clientèle des quatre communes desservies par SIE SA, rien ne change. Notre partenaire Romande Energie Commerce SA à Morges demeure le contact privilégié pour tout ce qui a trait à la facturation. Pour ce qui est des dépannages, les numéros d'appels figurant sur les factures d'électricité demeurent inchangés. ■

Petit rappel sur les taxes

Sur votre facture d'électricité, outre le prix du courant et de son acheminement, vous trouvez trois types de taxes: communales, cantonales et fédérales. Destinées à soutenir les énergies renouvelables, à promouvoir le développement durable en matière électrique ou encore à indemniser l'usage du sol, elles pèsent de quelques centimes à quelques francs, chaque mois, pour un ménage moyen. Sur les factures, ces taxes apparaissent distinctement, avec un rappel de leur base légale. Les gestionnaires de réseau de distribution tels que SIE SA sont chargés d'encaisser ces montants et doivent les reverser intégralement aux autorités ou organismes auxquels ils sont destinés. SIE SA, tout comme Romande Energie Commerce SA, n'agissent qu'en tant que percepteurs.